

Actualités du Prith

→ Mise en place de la Ressource Handicap Formation en Pays de la Loire ... Pour soutenir les projets de formation des personnes en situation de handicap

En association avec ses partenaires, l'Agefiph, initie en région Pays de la Loire la Ressource Handicap Formation, un appui aux organismes de formation :



- Pour identifier et co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation des personnes en situation de handicap,
- Pour permettre de mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap.

Pour en savoir plus sur la Ressource Handicap Formation, réunions de lancement le mardi 29 janvier 2019 à Angers et le jeudi 28 février 2019 à Nantes.

Pour s'inscrire : rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr

Tél : 02.40.48.30.66

[En savoir plus](#)

→ Améliorer l'orientation des personnes handicapées - réalisation d'un point de repères à l'usage des professionnels

Le comité de pilotage du PRITH a inscrit dans son plan 2017-2020 une action ayant pour objectif l'amélioration de l'orientation des personnes handicapées par le biais de l'élargissement des choix professionnels et la diversification des métiers. Cette action a une double finalité : contribuer à l'élargissement des choix professionnels et outiller les acteurs. De manière opérationnelle, les objectifs sont :

- D'identifier les freins et leviers à l'orientation des personnes handicapées, à la diversification des trajectoires
- De recenser les bonnes pratiques que les structures mettent en oeuvre pour orienter et diversifier les trajectoires

Il est ainsi prévu la réalisation d'un point de repères à l'usage des professionnels et d'un outil de communication permettant la promotion et la valorisation des capacités des personnes handicapées à se positionner sur d'autres métiers que ceux pensés comme plus évident selon le handicap. Davantage qu'une mise en lumière des témoignages, il s'agira aussi de valoriser les parcours, les pratiques des professionnels...

Deux réunions de travail ont été organisées associant la Direccte Pays de la Loire, l'Agefiph, la Région, Pôle emploi, des représentants de Cap emploi et de missions locales, l'Université de Nantes, le Fongecif, les coordonnatrices apprentissage.

[En savoir plus](#)

→ Réflexion autour d'une action permettant de favoriser les passerelles de l'éducation à l'emploi pour les jeunes en situation de handicap

Le plan d'action du PRITH prévoit une action ayant pour objectif de favoriser les passerelles entre l'école et l'emploi pour les jeunes en situation de handicap.

Le département de la Vendée a initié les réflexions en lançant un groupe de travail dédié à ce sujet qui a permis d'identifier les freins à ces transitions :

- Méconnaissance du monde économique par le jeune en situation de handicap, sa famille et les agents scolaires
- Problématique d'acceptation du handicap par le jeune
- Recherche de stage peu aisée (durée limitée, frein des entreprises,...) et difficulté à travailler le projet professionnel

Des pistes d'action sont envisagées par le groupe de travail réunissant Direccte UD85, Agefiph, ARS, Education nationale, direction départementale de la cohésion sociale, ARS, missions locales, MDPH, Cap emploi, coordinatrice de l'apprentissage adapté, CLIE.

Ces pistes porteraient sur :

- Organisation de rencontres
 - Pour le grand public (familles, Education nationale, professionnels) afin de mieux connaître les acteurs du champ du handicap (MDPH, Ulis, Esat, IME...)
 - Entre professionnels pour favoriser une meilleure appropriation des offres de services des différents partenaires
- Annuaire des acteurs en charge de l'insertion des jeunes en situation de handicap (en s'inspirant de l'outil créé en Loire-Atlantique - www.annuaire-jeunes-th.com)
- Action permettant de faciliter les projets professionnels, de tester leurs projets, découvrir des métiers...

[En savoir plus](#)

Agenda

→ DOETH - Webinaires et réunions d'informations



A l'occasion de la campagne de déclaration d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH), l'Agefiph a proposé aux entreprises deux webinaires pour leur permettre de mieux se préparer à compléter la DOETH et poser toutes les questions sur la déclaration 2018 au mois de janvier 2019.

En complément, la délégation régionale Agefiph organise des réunions d'informations sur la DOETH et sur les évolutions législatives qui s'appliqueront à partir de 2020. Entreprises et partenaires sont les bienvenus !

- Vendredi 1er février à La Roche-sur-Yon
- Mardi 5 février au Mans et à Laval
- Jeudi 7 février à Nantes
- Vendredi 8 février à Beaucozéz

Lieu, horaire et inscription sur : [Réunions DOETH février 2019](#)

→ Les matinales emploi handicap organisées par la CPME

- 188ème édition - Spéciale Alternance : jeudi 28 mars à Nantes
- 189ème édition : jeudi 23 mai à Saint Nazaire



Séminaire maintien dans l'emploi du Prith

→ Vendée : Vendredi 29 mars 2019

→ certaines dates (séminaires / forum / événements...) sont visibles directement sur le site du Prith Pays de la Loire www.prith-paysdelaloire.org Rubrique Agenda

Zoom sur...

→ Comité interministériel du handicap



Jeudi 25 octobre 2018, le Premier ministre Edouard Philippe a réuni l'ensemble du gouvernement pour un second Comité Interministériel du Handicap (CIH). L'objectif de ce conseil des ministres annuel dédié au handicap est de prendre en compte les spécificités du handicap dans la construction de l'ensemble des politiques publiques.

[En savoir plus](#)

→ Entreprises adaptées : l'expérimentation "CDD tremplin" est lancée

A titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 2022, est mise en place pour des entreprises adaptées (EA) volontaires la possibilité d'expérimenter un "accompagnement des transitions professionnelles" pour favoriser la mobilité professionnelle des travailleurs handicapés vers les autres entreprises en recourant à un contrat à durée déterminée (CDD) spécifique, dit "CDD tremplin". Ouverte par l'article 78 de la loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", cette expérimentation est explicitée par un décret et un arrêté du 14 novembre.

En Pays de la Loire, ce sont sept EA qui ont été habilitées à participer à cette expérimentation, validée sur proposition du comité de suivi des expérimentations en entreprise adaptée.

La liste des structures habilitées est consultable via le lien :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/liste-entreprises-adaptées-CDD-tremplin>

[En savoir plus](#)

→ Les personnes ayant recours à la MDPH en 2016 : portrait des territoires - CNSA



Pour bénéficier d'une réponse de compensation adaptée à sa situation, toute personne qui souhaite faire reconnaître une situation de handicap doit déposer une demande auprès de la MDPH de son lieu de vie.

La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) est chargée de se prononcer sur les réponses proposées par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH et de décider, le cas échéant, de l'ouverture de certains droits. La direction de la compensation de la perte d'autonomie de la CNSA recueille chaque année, à travers ses enquêtes, les données d'activité des MDPH, qui contiennent quelques informations sur leur public. En 2016, 22,8 personnes pour 1 000 habitants de moins de 20 ans et 27,3 personnes pour 1 000 habitants de 20 ans et plus ont déposé une demande auprès d'une MDPH.

[En savoir plus](#)

Pour aller plus loin...

Dares Résultats : L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2016
<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/l-obligation-d-emploi-des-travailleurs-handicapes-en-2016>

Actualités législatives et réglementaires

→ Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018.

Les premiers décrets d'application ont été publiés fin décembre 2018 et, pour une grande partie, les changements sont opérationnels depuis le 1er janvier 2019.



Nous vous proposons une synthèse des derniers décrets parus, synthèse qui ne constitue pas une analyse.

Votre avis nous intéresse : Nous vous invitons à partager vos avis et commentaires sur ce type de production en nous envoyant un mail à l'adresse suivante :

contact.prithpdl@practhis.asso.fr

[En savoir plus](#)

→ Handicap : des changements dans la vie des personnes handicapées pour 2019

Des droits à vie, la revalorisation de l'AAH, le droit de vote ou de se marier pour les personnes sous-tutelle... de nombreux changements majeurs dans la vie des personnes en situation de handicap vont voir le jour en 2019.

[En savoir plus](#)

Le point en chiffres

→ La perception de l'emploi des personnes en situation de handicap Enquête auprès des entreprises, des salariés et du grand public

Baromètre Ifop / Agefiph



L'Agefiph et l'Ifop ont publié au mois de novembre 2018 leur premier baromètre sur la perception de l'emploi des personnes en situation de handicap auprès des entreprises, des salariés et du grand public en France

Ce sont trois échantillons - composés d'un 1er échantillon de 402 dirigeants d'entreprises respectant un panel précis de tailles et de secteurs toutes catégories qui ont été questionnés, un 2ème échantillon de 1008 salariés et enfin un 3ème représentant le grand public (1008 personnes représentant la population française âgée de 18 ans et plus) - qui ont été interrogés entre fin septembre et mi-octobre 2018.

Les principaux enseignements :

- 46% des entreprises interrogées pensent que l'insertion et l'emploi des personnes handicapées représentent une difficulté au regard des postes proposés mais en parallèle estiment que c'est également une opportunité de s'ouvrir à de nouveaux profils (34% d'entre eux) et une opportunité de faire progresser l'entreprise (14% des entreprises le pensent)
- 54% des salariés interrogés estiment que l'insertion des personnes handicapées n'est pas considérée comme un enjeu important au sein de leur entreprise et ils sont 44% à déclarer avoir dans leur entourage professionnel au moins un collègue en situation de handicap.
- L'embauche de personnes handicapées est encore considérée comme difficile pour une entreprise et ce, pour l'ensemble des échantillons interrogés (67% du grand public, 68% des salariés et 63% des dirigeants considèrent qu'embaucher des personnes handicapées est difficile). Néanmoins, cela semble de moins en moins difficile dans les entreprises de plus de 20 salariés.

[En savoir plus](#)

Afin d'accéder à l'espace privé du site www.prith-paysdelaloire.org, veuillez vous adresser à la coordination du PRITH en envoyant un mail à c-foucher@practhis.asso.fr pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

www.prith-paysdelaloire.org



contact.prithpdl@practhis.asso.fr

[S'abonner à la newsletter du Prith Pays-de-la-Loire](#) / [Se désabonner](#)